

Barème des honoraires Montant ou taux applicable

TRANSACTION (A la charge du Vendeur)	
PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC *
De 0 à 44 999 €	4 900 €
De 45 000 à 69 999 €	6 500 €
De 70 000 € à 119 999	7 500 €
De 120 000 € à 139 999 €	8 900 €
De 140 000 € à 169 999 €	9 900 €
De 170 000 € à 199 999 €	11 000 €
De 200 000 € à 249 999 €	12 500 €
Au-delà de 250 000 €	5,5 %

COLOCATION	
Visite, bail et état des lieux	14 % d'un loyer mensuel Hors charges partagés par moitié en bailleur et locataire

LOCATION	
Mise en relation	10 % d'un loyer mensuel Hors charges à la charge du bailleur

Prix au mètre carré TTC pour :
frais de visite, constitution du dossier, rédaction du bail *, dans la limite d'un loyer hors charges pour le bailleur et pour le locataire

SUPERFICIE	Bailleurs	Locataire
0 à 50 m ²	8 €	8 €
50,01 à 70 m ²	7 €	7 €
7,01 à 90 m ²	6 €	6 €
Au-delà de 90,01 m ²	5,5 €	5,5 €

Prix au mètre carré TTC pour Etablissement d'état des lieux*

Toute surface confondue	3 €	3 €
-------------------------	-----	-----

En cas de signature d'un nouveau mandat de gestion, les honoraires sont réduits à un mois loyer hors charges, partagé par moitié entre le bailleur et le locataire

Location Locaux Commerciaux et Industriels : 10 % du Loyer annuel Hors Taxes

GESTION		
INITIAL 5% HT soit 6% TTC	CONFORT 7% HT soit 8,4% TTC	PRIVILEGE 9% HT soit 10.8% TTC

* sauf convention particulière et basé sur un taux de TVA fixé par le législateur à 20% susceptible d'être



modifié selon la législation en vigueur au moment de la facturation
Fait à Lisieux, le 12/12/2024

Le Gérant



Chaque Agence est Juridiquement et Financièrement Indépendante
ACCORD IMMOBILIER SAS au capital de 1 360 800 €. RCS Le Mans 389 999 194
Caisse de garantie CEGC – 59 avenue Pierre Mendès France – 75013 Paris
Cartes Professionnelle n°CPI 7201 2018 000 029 069 délivrée par la CCI du Mans et de la Sarthe